

Comité Consultatif pour les Eaux Occidentales Septentrionales

Groupe de Travail 3 (Manche)

Mercredi 2 Juillet 2014

14h00 – 16h00

Salle de Conférence Budongo - Édimbourg Zoo Centre

Président : Daniel Lefèvre

Rapporteur : Jim Portus

1. Bienvenue

Le Président donne la bienvenue à Edimbourg aux membres, aux observateurs et aux invités du Groupe de Travail 3 du CCEOS. La liste complète des participants est jointe (Annexe I).

- Personnes excusés : Noms inscrits sur la liste (Annexe I).
- Présentation : tour de table.
- Approbation de l'Ordre du Jour : L'Ordre du jour est approuvé.
- Approbation de Rapport de la dernière précédente (Paris, le jeudi 7 Novembre 2013) : le rapport a circulé parmi les membres du GT3 au préalable et est approuvé sans aucune modification.

2. Cadre de Gestion pour les Coquilles Saint-Jacques de la Manche (VIIdc)

- **Rapport sur les conclusions de l'atelier GAP2 – Brixham, 15-16 Avril 2014**
Daniel Lefèvre / Jim Portus / Alex Rodriguez

Daniel a informé que Giles Bartlett a écrit aux participants après le succès de cet événement. Il leur a communiqué les raisons d'être optimiste concernant l'avenir de la pêche. Le rapport et les principales conclusions de l'atelier sont en cours de révision et très attendus, et un article a été publié dans le magazine Fishing News International.

Jim a fait part de son soutien à l'Atelier Gap2 et ses conclusions.

Le Président a demandé à Alex de les résumer. Il déclare que la réunion a été positive et que le Rapport Gap2 n'a pas encore été publié et que des recommandations et des actions agréées seront inclus aussi dans ce rapport.

Jennifer Mouat et d'autres collègues sont d'accord sur l'aspect positif de la contribution de l'atelier.

- **Débat sur les prochaines étapes**

Les commentaires de la salle ont démontré que les participants à Gap2 étaient d'accord sur ce qui suit :

- La qualité des données est vitale pour un avenir durable à long terme de la pêche.
- Les pêcheurs devraient bien accueillir l'opportunité de soutenir les études scientifiques pour l'évaluation du stock total de coquilles Saint-Jacques.

- Il conviendrait de réaliser une évaluation complète de la capacité des bateaux de pêche des coquilles Saint-Jacques opérationnels dans la Manche.
- Une plus grande attention devrait être accordée à la zone VIII du CIEM, en incluant l'harmonisation des mesures techniques. Ceci devrait être débattu plus en profondeur afin d'atteindre un consensus.
- Toutes les mesures doivent être encouragées par l'industrie.

ACTIONS :

La création d'un groupe de travail spécial, principalement centré sur la pêche des coquilles Saint-Jacques dans la Manche, serait bénéfique pour avancer dans les propositions convenues - qui pourraient être fournies par l'actuel groupe de travail de la Manche du CCEOS.

Les délégués français sont d'accord pour poursuivre ce processus avec un autre atelier qui se tiendrait en France en 2015, si le Comité Exécutif du CCEOS proposait une telle mesure.

3. Point sur le Projet ACRUNET relatif à la gestion du tourteau: Alan Coghill

Le Projet ACRUNET articule un certain nombre d'activités et de volets. Chacun dispose de ses propres leaders et les croisements sont inévitables.

Le premier des Groupes d'Activités est celui du Réseau et des Communications qui est chargé de tenir les membres informés de l'évolution des activités et de diffuser le bon travail aux intérêts de la pêche de chacun des pays impliqués et au public en général. Dans cette réunion, les points importants à souligner sont le nouveau site web et le fait que le projet de la prochaine newsletter a été envoyé pour approbation.

Concernant le réseau, la relation avec le CCEOS se poursuit et l'on a considéré qu'une relation similaire devrait être mise en place avec le NSAC.

Les activités commencent à porter leurs fruits et l'on a considéré qu'il conviendrait d'envisager la possibilité de demander qu'ACRUNET 2 poursuive le travail.

L'Activité 3 porte sur les stratégies de gestion basées sur les évaluations scientifiques et économiques. La principale difficulté a été la collecte d'informations précises sur l'identification de la portée de l'effort latent des flottes de pêche des crustacés, souvent accru par les conséquences imprévues de la législation dans d'autres secteurs. Il convient de souligner que l'Industrie française semble avoir atteint un haut niveau de gestion de la pêche au crabe et que les problèmes persistent avec les secteurs du RU et d'Irlande. Les discussions ont également traité l'effort dans les Eaux Occidentales pour la pêche au crabe. Un sous-comité se réunira avant la prochaine réunion ACRUNET pour avancer dans ce travail.

Les niveaux de qualité sont l'axe principal de l'Activité 4, avec l'accord des trois principaux pays dans la pêche au crabe sur des standards similaires pour leurs navires. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre d'essais au RU et en France, l'Irlande ayant déjà créé un standard ISO.

Le premier objectif de l'Activité 5 est d'atteindre la compréhension du schéma du tourteau et de tous ses aspects, en se penchant sur les différents marchés en Europe et ailleurs, la façon dont cela s'est développé et la mise en œuvre de la recherche de marché au RU, en Irlande, en France, en Espagne et au Portugal, afin que les produits correspondent aux marchés.

Ceci a demandé des études précises des marchés de certains pays, en examinant les débouchés, les niveaux de prix et l'acceptabilité des produits, etc. D'autres facteurs influant sur le marché ont également été évalués afin de déterminer les messages clés à diffuser.

L'Activité 6 est axée sur la réduction de la mortalité et du coût, ce qui inclut le transport, la manipulation à tous les niveaux et les déchets, et notamment l'environnement. Pour ce qui concerne celui-ci, il est proposé d'organiser des ateliers dans chaque pays. Le travail sur le transport semble avec atteint un degré satisfaisant avec un système de brumisation qui, à petite échelle expérimentale, semble produire un effet anarchique sur le crabe avec un effet de survie bénéfique. Il a été convenu que ceci doit être porté à une échelle plus importante et que la période doit être étendue jusqu'à la prochaine étape. Des actions doivent également être menées dans l'équipement à échelle commerciale. Il a également été convenu de mettre en place des protocoles de formation pour la manipulation et le stockage, aussi bien pour la vente en gros qu'au détail.

Un travail précis sur les déchets a été réalisé au Portugal, afin d'analyser les produits des déchets de différentes productions, et ceci doit se poursuivre.

La production d'un dépliant pour présenter les produits et augmenter la connaissance du public sur l'industrie est le principal résultat de l'Activité 7. Il est actuellement en phase de production. Il résume et utilise les informations d'autres activités, et il est principalement axé sur la consommation, mais sa livraison est commerciale.

Le Groupe d'Examen Stratégique prend en compte les progrès réalisés et les actions futures et, à cette occasion, il s'est essentiellement centré sur le besoin d'envisager la poursuite du programme avec ACRUNET 2, le 30 Juin 2015 étant la fin du projet actuel. D'une manière générale, les membres étaient d'accord pour avancer que des progrès sensibles ont été réalisés mais que des questions restaient pour le futur et que ceci devrait faire l'objet d'un point de l'ordre du jour pour la prochaine réunion qui se tiendra début Octobre.

4. Gestion du bar

Le sujet a été présenté par le Président. Il a informé que les français ont œuvré pour introduire des mesures de gestion de ce stock précieux sur une certaine période, en incluant la mise en place d'un cadre européen. Un délégué belge a exprimé l'inquiétude sur le fait qu'un document de prise de décision du CCEOS reflète la position précise de l'Industrie française. Les délégués français ont répondu qu'il ne s'agissait que d'un document de discussion.

Les Comités Exécutifs des 3 Conseils Consultatifs concernés (Mer du Nord, Eaux Occidentales Sud et Eaux Occidentales Nord) ont convenu qu'un atelier sur le Bar devrait avoir lieu, organisé par le CC EOS, à la date de l'Assemblée Générale du CC EOS qui se tiendra à Dublin en mi-Septembre.

Des documents de travail devraient être demandés au CIEM et au CSTEP concernant les connaissances et les conclusions scientifiques sur la pêche et leur gestion actuelle dans les eaux européennes. Le but est de partager ces connaissances et de tenter d'identifier un terrain d'entente.

Le stock est présent dans toutes les zones et les 3 CC impliqués sont intéressés.

Les délégués français ont confirmé n'avoir aucune position prédestinée sur la pêche. Roy Griffin a informé que le CSTEP peut évaluer les mesures nationales actuelles et présenter des propositions sur les niveaux des captures pour les RMD. Ceci, cependant, ne constituerait pas une proposition de TAC.

Les délégués ont exprimé leur souhait que la réunion inter-CC sur le bar soit ouverte, transparente et non basée sur aucune idée reçue relative à la période de pêche de référence si les allocations nationales sont prises en compte pour un futur régime de gestion.

ACTION : Une réunion inter-AC devrait se tenir en Septembre, à Dublin, afin d'avancer dans ce dossier.

5. Possibilités de pêche dans l'UE pour 2015: stocks de raie brunette

- **Suivi de la décision approuvée lors du Conseil de Décembre**
- **Rapport sur le Projet « Raimouest » (IFREMER)**

Le Président a demandé aux collaborateurs d'informer les participants à la réunion sur certains stocks de la Manche compte tenu de la réduction drastique conseillée de Soles en 7d de 60% pour atteindre le RMD en 2015.

Le CIEM a précisé qu'il existe un mélange entre les Soles de zones différentes entre 7d et 7e, mais que ceci n'est pas aussi prononcé que pour la Plie, pour laquelle au premier trimestre, 15% des captures en 7d ont migré du 7e.

Un problème particulier associé à la Sole 7d tient du fait que F a été bien au-dessus de la référence Frmd. En outre, le recrutement R s'est avéré plus bas et a été surestimé ces dernières années. L'abondance s'est avérée plus faible.

Concernant l'avis sur le Cabillaud de la Manche, il a été demandé que les informations soient cohérentes, avec le TAC implicite donné pour comparer les années précédentes avec l'année à venir. Ceci n'est pas facile pour le Cabillaud de la Manche car le 7d est évalué avec les stocks de la Mer du Nord et le 7e fait partie de la Mer Celtique.

De même, la Plie de la Manche est gérée comme une combinaison de 7d et e mais l'élément 7d est lié aux évaluations de la Mer du Nord et le 7e est évalué séparément. Certains délégués ont demandé que la Plie 7d et e soient évaluée à l'avenir comme un seul stock.

La Commission a confirmé qu'il n'est pas prévu de proposer la différenciation de la Plie 7d et e pour les TAC et la gestion des Quotas.

La Commission a également confirmé que tous les avis du CIEM pour cette année sont donnés en termes de Frmd 2015. Toute modification dans l'avis pour les années à venir devra faire l'objet d'une décision du Conseil.

Rejets:

Les normes sur Mesures Techniques de Conservation sont à l'étude afin de soutenir les nouvelles exigences de la PCP pour débarquer toutes les captures des espèces soumises à quota. Les prises de poisson qui se trouvent en-dessous des dimensions de référence minimales pour la conservation devront être débarquées et ne seront pas incluses dans les quotas nationaux. Il y aura des incitations pour que les pêcheurs améliorent la sélectivité des engins afin de réduire ces prises au minimum. Des exemptions pour les minimis et des dérogations pour les espèces avec des taux de survie élevés seront également mises en place. Le débarquement d'espèces rares ou menacées, avec zéro TAC, demeurera interdit.

Raie Brunette:

Le Président a présenté le sujet et un résumé de l'histoire et du contexte de cette pêche. En Janvier 2009, la pêche de la raie brunette était interdite par la Commission. Les pêcheurs et les scientifiques français ont réalisé un important travail sur cette espèce afin d'augmenter la base de connaissances. En Novembre 2013, le Conseil a tenté de lever cette interdiction. L'on espère qu'en Janvier 2015, la pêche de la raie dans la Manche soit rouverte. Le Président a présenté Nicolas Leblanc et Véronique Légrand, du CRPMEM BN pour le projet RAIMOUEST.

Cette espèce est localement abondante dans le Golfe normand-breton (Sud-Est de la Division CIEM VIIe). Le travail a été axé sur l'amélioration des données sur la pêche des principales espèces de raies prises dans le GNB. Deux documents et synthèses de recherche ont été présentés au CIEM (et publiés par lui). Des propositions seront avancées concernant les mesures de gestion en faveur de la réouverture partielle de la pêche. Barrie Deas a confirmé qu'une approche semblable a été étudiée et qu'une gestion similaire devrait être présentée par le RU.

ACTION: Pour la raie brunette précisément, le CC EOS traitera et discutera la proposition d'une approche par étapes pour la réouverture réglementée de la pêche de cette espèce avec une exploitation durable du stock basée sur les mesures et les sauvegardes mises en avant par le Projet RAIMOUEST des français. Le CC EOS débattrà son inclusion dans l'avis qu'il soumettra à la Commission et aux pays membres relatif aux Opportunités de Pêche de la CE pour 2015.

6. Pêcherie du sprat en Manche : plan de rejet pour les espèces pélagiques

Jim Portus a réglé ce sujet très rapidement. Il avait fourni des données d'exploitation au Secrétariat du CC EOS. C'est une importante pêcherie de petite taille pour seulement un faible nombre de bateaux de pêche côtière (3) du port de Brixham. Les autorités du RU se sont rapprochées des responsables locaux afin de discuter sur les obligations de débarquement (OD) à partir de la fin de cette année. Il y a eu des propositions de tirer pleinement profit de la flexibilité inter-espèces afin de garantir que les petites prises de maquereaux et de harengs puissent être débarquées et qu'elles ne seront pas incluses dans les quotas de sprat.

7. Résumé des actions pour le Comité Exécutif

- a. Suivi de Gap2 avec une conférence sur les coquilles Saint-Jacques en France (probablement Normandie) reçoit par les représentants français de l'industrie de pêche.
- b. Demande par Acrunet d'une prolongation dans le temps avec Acrunet2.
- c. Organisation d'un atelier Inter-CC sur le bar à Dublin, en Septembre.
- d. Débattre une proposition visant à rouvrir la pêche de la raie brunette.

Le Président a remercié Marine Scotland pour avoir fourni un site unique, le personnel et les techniciens locaux pour leur travail professionnel, les interprètes pour la qualité de leur service et le Secrétariat du CCEOS pour avoir organisé cette réunion de manière si efficace.

LA SEANCE EST LEVEE A 16h00.



ANNEXE I. LISTE DE PARTICIPANTES

<u>MEMBRES</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Daniel	Lefèvre	CNPMEM Basse Normandie – WG3 Chairman
Jim	Portus	South West Fish Producers' Organisation – WG3 Vice Chair and Rapporteur
Bertie	Armstrong	Scottish Fishermen's Federation
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Richard	Brouzes	Copeport Marée OPBN
Luc	Corbisier	Stichting voor Duurzame Visserij
John	Crudden	European Anglers Alliance (EAA)
Dave	Cuthbert	New Under Ten Fishermen's Association (NUTFA)
Bruno	Dachicourt	CFTC/ETF
Barrie	Deas	National Federation of Fishermen's Organisations (NFFO)
Caroline	Gamblin	Comité National des Pêches Maritimes
André	Gueguen	OPOB – Pêcheurs de Bretagne
Irene	Kingma	Dutch Fisheries Organisation
Olivier	LeNezet	CRPMEM Bretagne
John	Lynch	Irish Fishermen's Organisation
Jennifer	Mouat	Scottish White Fish Producers' Association
Jacques	Pichon	ANOP-PMA
Delphine	Roncin	CRPMEM Nord / Pas de Calais / Picardie
Dominique	Thomas	CME OP
Paul	Trebilcock	Cornish Fish Producers' Organisation
Caitlín	Uí Aodha	Irish South & East Fish Producers Organisation



OBSERVATEURS		
Prénom	Nom	Organisation
Stéphan	Beaucher	Consultant
Andrew	Clayton	The PEW Charitable Trusts
Alan	Coghill	Scottish Fishermen's Federation (SFF)
Carmen	Fernández	ICES
Ramón	De la Figuera	SGPESCA - Spain
Marc	Ghiglia	UAPF / NWWAC GA President
Iain	Glasgow	DEFRA
Melanie	Gomes	BirdWatch Ireland
Robert	Griffin	DG MARE – European Commission
Nicolas	Leblanc	CRPMEM Basse Normandie
Véronique	Legrand	CRPM Basse Normandie
Guy	Lémoigne	CDPMEM29
Jin	Lu	University of Edinburgh - Researcher
Laurent	Markovic	DG MARE – European Commission
Kevin	McDonnell	West of Scotland FPO
Karen	McHarg	DEFA – Isle of Man
Rémi	Méjeczaze	Direction des Pêches – France
Miquel	Ortega	Fundació ENT
Colm	O'Súilleabháin	DAFM - Ireland
Glenn	Quelch	European Fisheries Control Agency
Cathrine	Schirmer	The Pew Charitable Trusts



<u>OBSERVATEURS (cont.)</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Sara	Vandamme	ILVO
Liane	Veitch	Client Earth
Johnny	Woodlock	Irish Seal Sanctuary

<u>SECRETARIAT CC EOS</u>		
<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Organisation</u>
Conor	Nolan	Executive Secretary
Alexandre	Rodríguez	Executive Assistant – Policy and Information
Joanna	McGrath	Executive Assistant – Administration Finances